



COMMUNIQUÉ DU 10 JUIN 2024

Dans ses revues de presse du 04 et 06 juin 2024, Radio Okapi a publié sur son site la photo des disciples de Sa Majesté le Prophète Joseph Mukungubila pour illustrer l'information qu'elle évoquait en annonçant le début du procès contre les auteurs présumés de la tentative du coup d'état manqué du 19 mai 2024 à Kinshasa.

Tout en reconnaissant à Radio Okapi son droit d'informer le public, le cabinet de Sa Majesté Mukungubila tient à faire savoir à l'opinion nationale et internationale ce qui suit :

- Il s'insurge contre la manipulation de l'opinion par Radio Okapi qui consiste à illustrer une information par une photo qui n'a ni de près ni de loin un lien quelconque avec celle-ci ! Faut-il à ce sujet rappeler à la radio onusienne que le dossier du 30 décembre 2013 pour lequel les disciples de Joseph Mukungubila étaient jugés est totalement différent de celui du 19 mai de l'année en cours ? Si dans le deuxième cas, on a vu des hommes en armes investir le palais de la nation, dans le premier cas, les disciples et partisans de l'homme de Dieu ont spontanément manifesté leur colère à mains nues (de l'aveu même du ministre de la Défense de l'époque, Alexandre Luba Ntambo) après avoir appris avec effroi le massacre qui se déroulait depuis tôt le matin à Lubumbashi dans la résidence du Prophète Joseph Mukungubila.
- Est-ce Radio Okapi qui ignore l'existence de plusieurs rapports détaillés des ONG tant nationales qu'internationales notamment le rapport de la FIDH qui ont certifié sans ambiguïté aucune que le 30 décembre 2013, il n'y a pas eu tentative de coup d'état comme voulait le faire croire le gouvernement de l'époque mais que par contre c'était Sa Majesté le Prophète Mukungubila et ses disciples qui étaient victimes d'un régime sanguinaire dirigé par sieur Joseph Kabila ? Par ailleurs, cet organe de presse qui a toujours tenu à refléter son professionnalisme ignore-t-il que la justice sud-africaine a innocenté le Prophète dans ce dossier ?
- Faut-il enfin rappeler à Radio Okapi que le Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, soucieux de rendre également justice à Sa Majesté le Prophète Joseph Mukungubila et à ses disciples emprisonnés depuis dix ans, a signé en date du 16 octobre 2023 une ordonnance présidentielle leur rendant leur liberté ? Comment interpréter dès lors l'acharnement de ce média large public qui se plaît à utiliser de façon intempestive et outrancière la vieille image du procès des adeptes de Mukungubila, procès qui n'est lié en rien au dossier Christian Malanga!
- Le cabinet de Joseph Mukungubila dénonce énergiquement cette pratique tendancieuse de Radio Okapi qui n'honore pas le journalisme et l'invite à cesser d'user inopportunément de la photo des disciples de Mukungubila à tort et à travers dans un but inavoué et incompréhensible.



CABINET DE SA MAJESTÉ JOSEPH MUKUNGUBILA



- Le cabinet profite de l'occasion pour interpellier également toute la presse en générale, et la presse congolaise en particulier, en leur priant de faire preuve de professionnalisme à toutes épreuves, en ne diffusant que des informations exactes et vérifiées par toutes les sources concernées selon que l'exige la déontologie journalistique. Il n'est plus acceptable qu'après plus de dix ans, de nombreux professionnels des médias continuent de publier de fausses informations sur les événements tragiques du 30 décembre 2013 en affirmant qu'il s'agissait d'une tentative de coup d'État alors qu'il n'en était rien. Tout article qui paraîtrait ultérieurement et qui tendrait à rapprocher le dossier du 30 décembre à celui de la tentative de coup d'État du 19 mai 2024 serait considéré par le cabinet comme une manœuvre manifeste de nuire à l'image de Sa Majesté le Prophète Joseph Mukungubila et à celle des siens.

Pour le Cabinet de Sa Majesté le Prophète Joseph Mukungubila

Déborah Nkulu

contact@mukungubila.com

<https://mukungubila.com/>

Tél :  +243 853 144 686 /  +33 667 78 38 62